

MOT DU DIRECTEUR

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT EN ÉDUCATION : POUR UNE COLLABORATION PLUS ÉTROITE AVEC LA COMMUNAUTÉ

par Réal Allard, directeur du CRDE

Depuis sa création en 1989, le CRDE s'est efforcé d'améliorer les conditions propices à la recherche en éducation à la Faculté des sciences de l'éducation. Tout en menant des recherches pour le compte de divers services de l'Université de Moncton et de concert avec des organismes de la communauté francophone et acadienne, il a fait porter la majeure partie de ses efforts sur les services et la collaboration offerts aussi bien aux chercheuses et aux chercheurs de la Faculté qu'aux

étudiantes et aux étudiants des cycles supérieurs en éducation. Ses membres – chercheurs et chercheuses, groupes et équipes de recherche – ont réalisé des recherches dans des domaines très divers; son rapport annuel 2002-2003, tout comme ceux des années précédentes d'ailleurs, en témoigne. Tous ces travaux représentent une contribution significative pour l'éducation en milieu francophone minoritaire, aussi leurs auteures et auteurs méritent-ils nos encouragements soutenus et nos

félicitations. Même si ces réalisations ont de quoi impressionner, il reste que les défis demeurent nombreux. Les chercheurs et les chercheuses ont démontré qu'ils en étaient bien conscients lorsqu'ils ont dressé, dans les *Actes du Colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire* (publiés en 2003), le bilan et les perspectives de recherche dans leurs domaines respectifs.

Un bilan non souligné à l'occasion du Colloque est celui des évaluations comparatives nationales et internationales des apprentissages scolaires, réalisées au cours des dix dernières années. Il permettrait, certes, de définir des besoins essentiels et d'esquisser des perspectives de recherche et de développement en éducation en milieu francophone minoritaire. Les résultats qu'a fait apparaître le *Programme d'indicateurs de rendement scolaire* (PIRS) organisé par le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada ont montré que, exception faite des mathématiques où ils réussissent en général aussi bien que les autres groupes d'élèves auxquels on les compare (évaluations de 1993, 1997 et 2001), les élèves francophones vivant en milieu francophone minoritaire réussissent très souvent moins bien que leurs pairs de la même

(suite à la page 2)

SOMMAIRE

Mot du directeur	1
Déterminisme et autodétermination : motivation langagière et comportement langagier autodéterminé en milieu minoritaire	3
Recherche collaborative musique/arts/langue en milieu linguistique minoritaire : apprentissage interdisciplinaire et développement de l'identité.....	6
Vers un portrait global des jeunes du Sud-Est du Nouveau-Brunswick en matière d'emploi.....	6
Le dépistage du sous-classement aux tests de classement en anglais langue seconde dans le réseau collégial québécois	9
L'enseignement des sciences en milieu minoritaire : problèmes et solutions	11
Création d'un guide pédagogique : « Le portfolio de développement professionnel continu »	12
Sommaires de thèses de doctorat et de thèses de maîtrise	13

Recherche et développement en éducation : pour une collaboration plus étroite avec la communauté

(suite de la page 1)

province et de l'échantillon pancanadien en lecture (évaluations de 1994 et de 1998) et en sciences (évaluations de 1996 et de 1999). En écriture (évaluations de 1994 et de 1998), toutes les comparaisons avec d'autres groupes d'élèves sur les plans intraprovincial et pancanadien leur sont défavorables. Toujours en écriture, le projet *Description Internationale des Enseignements et des Performances en matière d'Écrit* (DIEPE) réalisé en 1995 a conclu que les élèves francophones de 9^e année du Nouveau-Brunswick obtiennent en général des résultats moyens inférieurs à ceux des élèves du Québec, de la Belgique et de la France. Enfin, selon les résultats qu'a mis au jour le *Programme international pour le suivi des acquis des élèves* (PISA) organisé par l'OCDE depuis 2000 et auquel participent 32 pays, les élèves en milieu francophone minoritaire réussissent moins bien que leurs pairs de la même province et de l'échantillon canadien en sciences et en lecture. En mathématiques, ils réussissent souvent aussi bien que leurs pairs de la même province, mais moins bien que l'échantillon canadien.

Chez les adultes francophones, les résultats ne sont guère plus rassurants. *L'Enquête Internationale sur l'Alphabétisation des Adultes* (EIAA) a été menée au Canada en 1994 et 1995. Une analyse des données dans le cadre de cette enquête et réalisée en 2002 a montré que de 28 % à 38 % des adultes francophones en milieu minoritaire sont au bas des échelles de compétences, comparativement à des pourcentages variant entre 24 % et 28 % pour les adultes francophones du Québec et 12 % et 15 % pour les adultes anglophones du Canada.

Ces résultats ne sont pas passés inaperçus dans les communautés

acadiennes et francophones du Canada. En témoignent les expressions d'incrédulité et d'inquiétude, pour ne pas dire de désarroi, manifestées au moment de leur publication. Ont suivi des interrogations et la formulation de diverses hypothèses sur les raisons expliquant de tels écarts entre francophones en milieu minoritaire et leurs équivalents anglophones. Les résultats de ces études rappellent aux communautés acadiennes et francophones que les défis qu'elles ont à relever à cet égard sont encore nombreux, malgré les gains précieux qu'elles ont réalisés dans le domaine de l'éducation et dont elles peuvent s'enorgueillir à juste titre.

Certes, ces études ont plusieurs limites; elles soulèvent des critiques et des divergences d'opinions, aussi bien sur le plan de leurs objectifs et de leurs contenus que sur celui de leurs interprétations et de leurs utilisations. Mais on estime généralement que, pour améliorer l'expérience et les résultats des élèves canadiens, les prises de décisions en matière d'éducation devront être fondées sur les résultats de recherches. Diverses instances tentent actuellement de déterminer les facteurs qui pourraient expliquer les différences observées dans ces études nationales et internationales. Les pistes de recherche et de développement sont multiples : caractéristiques des élèves, de leurs parents, des enseignantes, des enseignants et des écoles, caractéristiques des communautés ou des collectivités (p. ex. ruralité/urbanité) sont autant de facteurs qui peuvent contribuer aux performances.

Une caractéristique particulièrement révélatrice des écoles des communautés francophones en milieu minoritaire est la proportion toujours croissante d'élèves issus de mariages exogames

ou interlinguistiques. Dans le *Plan d'action pour les langues officielles* (connu sous l'appellation de « plan Dion »), on mentionne que presque les deux tiers des enfants susceptibles de fréquenter les écoles francophones proviennent de ces couples. Cette réalité fait surgir des questions sur lesquelles il est urgent de se pencher. Le développement langagier de ces enfants en français est-il suffisamment connu ? Quelles en sont les conséquences pédagogiques ? Quels défis soulève-t-il ? Dans quelle mesure les programmes de formation des enseignantes et des enseignants en tiennent-ils compte ? Voilà des questions, parmi d'autres, auxquelles il faudra répondre, et mieux que nous le faisons actuellement. Mais il nous faudra également développer et évaluer des programmes qui répondront aux besoins que nous définirons. Pour ce faire, il sera impératif de maintenir et de renforcer des liens étroits avec la communauté.

Ce mot est mon dernier en tant que Directeur du CRDE. Je remercie sincèrement la Faculté des sciences de l'éducation, l'Université, ainsi que le ministère de l'Éducation du Nouveau-Brunswick et le ministère du Patrimoine canadien pour leur appui au CRDE. Le dévouement et l'intérêt qu'ont manifesté mes collègues du CRDE et de la Faculté envers le CRDE et sa mission méritent notre sincère reconnaissance. Je souhaite longue vie au CRDE dans son rôle d'appui à la formation à la recherche ainsi que dans son travail essentiel en matière de recherche et de développement en éducation pour, et avec, la communauté francophone et acadienne. ■

DÉTERMINISME ET AUTODÉTERMINATION : MOTIVATION LANGAGIÈRE ET COMPORTEMENT LANGAGIER AUTODÉTERMINÉ EN MILIEU MINORITAIRE¹

par *Rodrigue Landry, Réal Allard, Noëlla Bourgeois, Sylvie Blain, Anne Lowe et Gaëtan Losier*

(Groupe de recherche sur la vitalité de la langue et de la culture (ViLeC)²

Les francophonies minoritaires au Canada font face à de nombreux défis dans la lutte pour leur survie et leur émancipation. Parmi les tendances observées, on note un taux croissant d'exogamie, un taux décroissant de transmission de la langue maternelle française à la prochaine génération et une dominance croissante de la langue anglaise dans de nombreuses sphères de la vie quotidienne (réseau social, milieu du travail, établissements financiers et commerciaux, médias, affichage public et commercial, etc.).

En raison de la très forte relation entre le vécu social dans la langue et le développement psycholangagier, les contacts avec la langue seconde en milieu minoritaire sont reliés à l'affaiblissement de la langue première et au développement d'un bilinguisme soustractif. Pour cette raison, plusieurs qualifient de minimes les chances de survie à long terme des communautés francophones à très faible vitalité.

Paradoxalement, en même temps qu'on observe les processus inquiétants mentionnés ci-dessus, un phénomène à la fois intrigant et très peu étudié se manifeste en contexte minoritaire francophone. Comment se fait-il que, même dans les communautés francophones les plus minoritaires, des personnes continuent à affirmer leur identité et à employer leur langue, alors que la plupart cèdent aux pressions sociales et finissent par adopter la langue et la culture du groupe dominant ?

Dans le cadre d'une recherche en cours, nous étudions ce phénomène, que nous avons dénommé le comportement langagier autodéterminé.

Notre programme de recherche comporte quatre objectifs : 1) vérifier empiriquement un modèle théorique du comportement langagier autodéterminé, 2) vérifier l'application de ce modèle théorique à l'enseignement et à l'apprentissage du français en milieu francophone minoritaire, 3) établir le profil motivationnel des jeunes francophones minoritaires pour l'apprentissage du français et de l'anglais et pour l'intégration des deux communautés linguistiques et 4) mieux comprendre le processus de comparaison sociale sous-jacent au processus du développement bilingue (français et anglais).

En milieu linguistique minoritaire, un espoir demeure : celui d'une prise en charge par la communauté de sa survie et de son émancipation de sorte que les membres de la communauté soient fortement conscientisés à leur identité et engagés à devenir des agents de communautarisation, c'est-à-dire des bâtisseurs et des bâtisseuses de la communauté. En d'autres termes, la communauté francophone, réduite en nombre, doit oeuvrer sur le plan de la qualité des relations sociales et des interventions éducatives. La détermination de survivre et d'affirmer son identité doit pouvoir faire obstacle au déterminisme social. En bout de ligne, les membres de la minorité doivent acquérir ce que nous appelons une identité autodéterminée. Mais à quel degré cette autodétermination est-elle possible et quels en sont les facteurs contributifs ?

Pour étudier les facteurs qui influencent l'autodétermination sur le plan psycholangagier, nous proposons un modèle théorique qui met en relation dialectique deux forces

opposées : la première relève du déterminisme social et englobe l'ensemble des contacts avec la langue minoritaire (le français) et la langue majoritaire ou dominante (l'anglais); ce vécu socialisant favorise chez l'individu l'adoption des normes sociales dominantes et relève souvent d'une certaine « naïveté sociale » ou inconscience des conséquences collectives des actions individuelles. La deuxième force est constituée des éléments du vécu langagier et culturel qui contribuent à conscientiser la personne et à la rendre plus autodéterminée. Ces éléments constituent le « vécu autonomisant »; il favorise la réflexion critique, la conscience sociale, l'autonomie et l'affirmation de soi. Le degré auquel la personne sera autodéterminée dans ses comportements langagiers sera donc subordonnée, d'une part, au degré auquel elle aura été socialisée dans sa propre langue plutôt que dans la langue dominante – au moins dans des sphères ou dans des domaines de vie importants (la famille, l'école, le réseau social) –, et, d'autre part, au degré auquel son vécu autonomisant aura contribué à la rendre autodéterminée.

Ce modèle intègre des éléments de deux autres modèles théoriques, l'un ayant surtout étudié les effets du déterminisme social, l'autre ayant visé à comprendre le vécu qui contribue à l'autodétermination (se reporter à la figure 1). Le modèle macroscopique des facteurs déterminants du bilinguisme additif et du bilinguisme soustractif (Landry et Allard, 1990, 1992, 1996) intègre plusieurs construits théoriques qui visent à faire état des facteurs déterminants du développement et du comportement psycholangagiers :
(suite à la page 4)

Déterminisme et autodétermination : motivation langagière et comportement langagier autodéterminé en milieu minoritaire

(suite de la page 3)

la vitalité ethnolinguistique, les réseaux de communication, les représentations mentales et la vitalité subjective, l'interdépendance langagière, le développement socioidentitaire ainsi que les notions de bilinguisme additif et de bilinguisme soustractif. Résumé à très larges traits, ce modèle prend appui sur une hypothèse ainsi formulée : la vitalité des communautés linguistiques en contact sur les plans démographique, politique, économique et culturel est largement déterminante de la socialisation dans chacune des langues et des cultures (d'où l'expression vécu socialisant), laquelle sera le principal véhicule du développement psycholangagier (compétences langagières, dispositions cognitivo-affectives et comportement langagier). Bref, ce que devient la personne sur le plan psycholangagier est largement tributaire du degré de socialisation dans la langue, lequel, à son tour, est le résultat de la vitalité communautaire. Ce modèle a été vérifié auprès de nombreuses communautés francophones dans les dix provinces canadiennes et dans deux états des États-Unis.

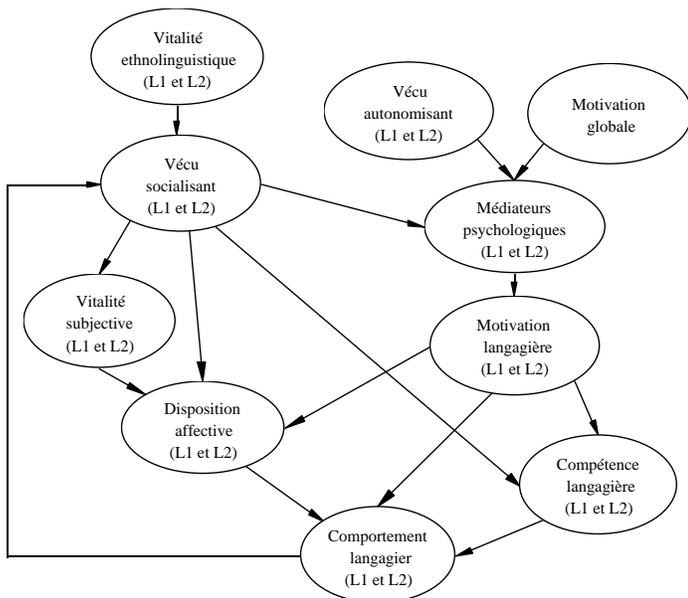


Figure 1. Modèle du comportement langagier autodéterminé

Le deuxième modèle conceptuel que nous intégrons à notre cadre théorique s'inspire de la théorie de l'autodétermination (Deci et Ryan, 1985, 2000; Ryan et Deci, 2002). Plusieurs recherches ont appliqué cette théorie à divers comportements. Pour les besoins de notre recherche, nous nous inspirons particulièrement du modèle hiérarchique de la motivation intrinsèque et extrinsèque de Vallerand (1997). La théorie de

l'autodétermination se fonde sur la prémisse suivante : l'être humain est actif dans son interaction avec l'environnement et il adopte des comportements pour des raisons intrinsèques (par suite d'un choix personnel ou pour le plaisir de la tâche elle-même). Plus l'environnement permet à l'individu de manifester son autonomie (environnement non contrôlant), plus il est probable qu'il développera ses capacités d'autodétermination. Deci et Ryan (1985) ont proposé un continuum d'autodétermination dont le degré le plus élevé est représenté par la motivation intrinsèque et le degré le plus faible, par l'amotivation – absence de motivation s'apparentant à la résignation acquise, sentiment d'incompétence donnant à l'individu le sentiment de ne pas avoir la maîtrise de l'activité ou du comportement en question. Entre ces deux pôles sont mis en présence divers degrés de motivation extrinsèque (se reporter à la figure 2). Le modèle hiérarchique de Vallerand (1997) postule que ce continuum de motivation intrinsèque, extrinsèque et amotivée existe à trois degrés de généralité : global, contextuel et situationnel. Premièrement, l'individu a tendance à développer une orientation motivationnelle globale qui l'incite à interagir avec l'environnement de façon intrinsèque, extrinsèque ou amotivée. Deuxièmement, ses tendances motivationnelles pourront varier selon différents contextes ou sphères d'activité. La motivation situationnelle s'applique à une situation précise ou à une activité spécifique (par exemple, le cours de français de madame X).

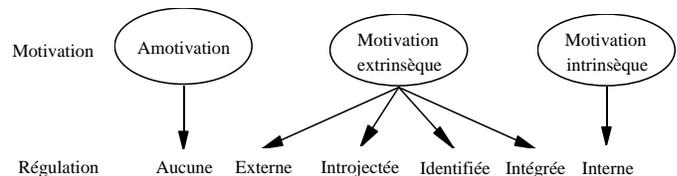


Figure 2. Continuum d'autodétermination (Ryan et Deci, 2000)

À chacun des degrés de généralité des facteurs sociaux pourront contribuer au développement de l'autodétermination. Selon la théorie de l'évaluation cognitive, trois médiateurs psychologiques, à savoir le *sentiment de compétence*, le *sentiment d'autonomie* et le *sentiment d'appartenance*, influent sur l'autodétermination. Ils font apparaître des besoins fondamentaux : le désir d'interagir efficacement avec son environnement, celui d'être à l'origine de son propre comportement et celui de côtoyer des personnes significatives et d'être en sécurité socialement. De plus, suivant le modèle de Vallerand (1997), la motivation autodéterminée à un degré supérieur de généralité peut influencer celle qu'on trouve à

(suite à la page 5)

Déterminisme et autodétermination : motivation langagière et comportement langagier autodéterminé en milieu minoritaire

(suite de la page 4)

des degrés inférieurs, et la motivation agissante à un degré inférieur peut produire des effets récursifs sur la motivation en action à un degré supérieur. Finalement, ce modèle présuppose que la motivation entraîne des conséquences significatives de nature cognitive, affective et comportementale. La motivation intrinsèque et la régulation identifiée sont celles menant aux conséquences les plus positives. De nombreuses recherches confirment les postulats et les hypothèses de la théorie de l'autodétermination.

L'originalité de notre programme de recherche repose sur l'étude de deux forces antagonistes dans un modèle intégré (se reporter à la figure 1). Ainsi, nous formulons l'hypothèse que le degré auquel l'individu manifestera un comportement langagier francophone sera influencé positivement par deux types de vécu : un vécu socialisant francophone (largement déterminé par la vitalité francophone de la communauté) et un vécu autonomisant qui aura contribué à faire naître en lui des sentiments de compétence, d'autonomie et d'appartenance sociale dans son réseau de contacts langagiers. De plus, le modèle théorique permet d'analyser et de mieux comprendre le processus de comparaison sociale présent dans tout contact intergroupe (Tajfel, 1974). En effet, à l'instar de celui de Vallerand, il présente le grand avantage de pouvoir s'appliquer à divers contextes ou à différentes situations spécifiques. Nous nous proposons ici d'étudier non seulement la validité du modèle, mais aussi son applicabilité au contexte de la scolarisation, particulièrement en enseignement du français.

La recherche, croyons-nous, peut avoir une portée sociale non négligeable en contribuant à élucider un processus déterminant, soit celui de la lutte contre l'assimilation par la construction d'une identité et de comportements langagiers autodéterminés. ■

Références

- Deci, E. L. et Ryan, R. M. (1985). *Intrinsic motivation and self-determination in human behavior*. New York : Plenum Press.
- Deci, E. L. et Ryan, R. M. (2000). The “what” and “why” of goal pursuits : Human needs and the self determination of behavior. *Psychological Inquiry*, 11, 227-268.
- Landry, R. et Allard, R. (1990). Contact des langues et développement bilingue : un modèle macroscopique. *The Canadian Modern Language Review/La Revue canadienne des langues vivantes*, 46, 527-553.
- Landry, R. et Allard, R. (1992). Ethnolinguistic vitality and the bilingual development of minority and majority group students. In W. Fase, K. Jaespaert, et S. Kroon (dir.), *Maintenance and loss of minority languages* (p. 223-251). Amsterdam : Benjamins.
- Landry, R. et Allard, R. (1996). Vitalité ethnolinguistique : une perspective dans l'étude de la francophonie canadienne. In J. Erfurt (dir.), *De la polyphonie à la symphonie. Méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada* (p. 61-88). Leipzig : Leipziger Universitätsverlag.
- Ryan, R. M. et Deci, E. L. (2002). An overview of self-determination theory : An organismic dialectical perspective. In E. L. Deci et R. M. Ryan (dir.), *Handbook of self-determination research* (p. 3-33). Rochester, NY : University of Rochester Press.
- Tajfel, H. (1974). Social identity and intergroup behavior. *Social Science Information*, 13, 65-93
- Vallerand, R. J. (1997). Toward a hierarchical model of intrinsic and extrinsic motivation. In M. P. Zanna (dir.), *Advances in experimental social psychology* (vol. 29, p. 271-360). San Diego : Academic Press.

¹ Le groupe de recherche ViLeC (Vitalité de la langue et de la culture) du CRDE a reçu une subvention de trois ans du CRSR pour cette étude en cours.

² Les membres de ViLeC sont tous de la Faculté des sciences de l'éducation, sauf Gaëtan Losier, professeur au Département de psychologie, qui est collaborateur-expert sur ce projet. Kenneth Deveau, doctorant en éducation, est assistant de recherche.

RECHERCHE COLLABORATIVE MUSIQUE/ARTS/LANGUE EN MILIEU LINGUISTIQUE MINORITAIRE : APPRENTISSAGE INTERDISCIPLINAIRE ET DÉVELOPPEMENT DE L'IDENTITÉ

par Anne Lowe, doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation

Cette étude, subventionnée par la Faculté des études supérieures et de la recherche (FESR), a pour objet de déterminer les éléments contextuels qui favorisent l'enrichissement d'une expérience d'apprentissage par suite de l'intégration de la musique et des autres formes d'art à la classe de français langue maternelle d'élèves de la deuxième année vivant en milieu francophone minoritaire. Il a paru nécessaire de vérifier si les stratégies pédagogiques musique/arts/langue contribuent à l'apprentissage de la langue et des arts et si cet apprentissage interdisciplinaire exerce une influence sur le sentiment d'appartenance, l'identité culturelle et la motivation

d'apprendre et de vivre en français en milieu linguistique minoritaire. Les résultats des données qualitatives et quantitatives démontrent que les élèves ont appris en langue, en musique, en danse, en art dramatique, en arts plastiques et en science de la nature et que la perception de leur identité, de leur sens d'appartenance et de leur motivation à écrire et à parler français a été modifiée. De plus, le choix d'activités, les approches pédagogiques utilisées pendant les interventions, les attitudes des participantes et des participants et l'encouragement de la communauté ont constitué des facteurs déterminants dans le succès de cette expérience interdisciplinaire. ■

VERS UN PORTRAIT GLOBAL DES JEUNES DU SUD-EST DU NOUVEAU-BRUNSWICK EN MATIÈRE D'EMPLOI

par Jean-Guy Ouellette et Diane LeBreton, Groupe de recherche en orientation professionnelle (GROP)

Introduction et contexte de l'étude

Depuis la mondialisation des marchés et l'application généralisée des nouvelles technologies, le marché du travail a été la cible de transformations majeures. Ces transformations ont mené à une restructuration de l'économie, le marché du travail devenant ainsi de moins en moins accessible, notamment aux jeunes adultes. La rareté et la précarité des emplois étant choses courantes dans toutes les couches de la société, les jeunes adultes se buttent de plus en plus à une insertion professionnelle difficile. Même si le contexte économique actuel dans le Sud-Est du Nouveau-Brunswick est encourageant, en ce sens que le marché du travail semble relativement plus accessible que dans d'autres régions de la province, il reste que bon nombre de jeunes vivent des difficultés d'insertion professionnelle.

Afin de bien connaître la situation des jeunes du Sud-Est du Nouveau-Brunswick en matière d'emploi, les ministères du Développement des ressources humaines Canada et du Développement des ressources humaines Nouveau-Brunswick ont commandé une étude qui permettrait de faire le bilan de la situation que vivent ces jeunes afin de parvenir à améliorer les programmes et les services qui leur sont offerts.

Cette étude visait donc deux objectifs. Dans un premier temps, elle a permis de peindre un portrait global de la situation de jeunes en matière d'emploi. À cette fin, des groupes de jeunes de 15 à 29 ans du Sud-Est du Nouveau-Brunswick ont été appelés à circonscrire leurs besoins et leurs difficultés relativement à leur

recherche d'emploi et à leur maintien dans un emploi. Dans un deuxième temps, elle a permis de déterminer les agences qui offrent des programmes et des services à ces jeunes dans le but d'identifier les différents partenaires communautaires éventuels.

Méthodologie

Méthode

Afin de peindre un portrait fidèle de la situation des jeunes du Sud-Est sur le plan de l'emploi, l'entretien de recherche, et particulièrement l'entrevue de groupe (*focus group*), s'est avéré un outil essentiel pour recueillir les informations. Il convient de souligner qu'une allocation de 30 \$ par personne a été accordée aux jeunes qui ont accepté de participer aux entrevues de groupe, d'une part pour les aider à absorber une partie de leurs frais de déplacement, d'autre part pour les récompenser d'avoir consacré du temps (environ trois heures) pour la réalisation du projet.

Échantillon

L'échantillon de l'étude a été constitué de 35 groupes de jeunes, dont 20 groupes anglophones (N = 147) et 15 groupes francophones (N = 121). Ces jeunes, âgés entre 15 à 29 ans, provenaient de différentes régions du Sud-Est, en l'occurrence des comtés d'Albert, de Kent et de Westmorland, ainsi que du Grand Moncton (dont les municipalités de Dieppe, de Moncton et de Riverview).

(suite à la page 7)

Vers un portrait global des jeunes du Sud-Est du Nouveau-Brunswick en matière d'emploi

(suite de la page 6)

Au départ, chaque groupe de discussion devait réunir de 10 à 12 personnes, pour un total souhaité d'environ 350 personnes. En plus de diviser les groupes selon des catégories d'âges (15 à 19 ans, 20 à 24 ans et 25 à 29 ans), d'autres caractéristiques ont été retenues, telles que la région, la langue et le niveau de scolarité. Bien qu'il ait été possible de constituer les 35 groupes souhaités, plusieurs ne comptaient pas toujours le nombre de personnes voulu, ainsi l'échantillon total a-t-il été de 268 personnes (117 du sexe masculin et 151 du sexe féminin). Par rapport au total souhaité (N = 350), le taux de participation a été d'environ 77 %, pourcentage que nous considérons acceptable.

Procédure

Les 35 entrevues de groupe ont été conduites entre les mois de décembre 1999 et mars 2000, même si la plupart des entrevues ont principalement eu lieu en janvier et en février 2000. Chaque entrevue était dirigée par une animatrice, laquelle était accompagnée d'une deuxième personne qui s'occupait de la logistique de l'entrevue. De plus, chaque entrevue a été enregistrée sur bande magnétique, puis transcrite presque intégralement. Enfin, la codification s'est faite à l'aide du logiciel Atlas-ti, ce qui a permis de réduire le texte afin de réaliser des synthèses plus englobantes.

Questionnaire

En s'inspirant du questionnaire conçu dans le cadre d'une recherche antérieure (Ouellette et Lord, 1997), un questionnaire a été adapté aux objectifs de l'étude. Constitué d'une série de questions ouvertes, il regroupait six principaux thèmes propres à permettre d'élaborer un profil des jeunes du Sud-Est sur le plan de l'emploi. La version française du questionnaire a été traduite en anglais. Les principaux thèmes retenus étaient les suivants : 1) conception du marché du travail; 2) perspectives d'avenir face au marché du travail de la région; 3) difficultés rencontrées par les jeunes en matière d'emploi; 4) besoins des jeunes en matière d'emploi; 5) instances auxquelles les jeunes s'adressent en matière d'emploi; 6) programmes et services gouvernementaux.

Résultats sommaires de l'étude

De façon générale, les résultats de l'étude ont permis de peindre un portrait global de la situation que vivent les jeunes du Sud-Est en matière d'emploi. Ils nous amènent à constater les nombreux besoins de ces jeunes et les difficultés diverses qu'ils rencontrent à la fois dans leur recherche d'emploi et dans le maintien d'un emploi.

D'abord, pour ce qui est de leur conception du marché du travail, les jeunes interrogés reconnaissent généralement que la région du Grand Moncton est en plein essor. En effet, leurs propos permettent d'observer qu'ils associent cette région à des expressions telles que développement de l'emploi, expansion économique, création d'entreprises et croissance démographique. Par ailleurs, malgré cette perception plutôt positive de la région du Grand Moncton, ils ne semblent pas sentir qu'ils font partie de cet élan, puisque la plupart expriment une perception plutôt négative du marché du travail. Dans cette veine, les jeunes de la région du Sud-Est conçoivent le marché du travail comme un domaine d'emplois précaires, c'est-à-dire des emplois à bas salaires, à temps partiel et à contrat, comportant de pauvres conditions de travail et offrant peu d'avantages, pour ne pas dire aucun. À leurs dires, on trouve également sur le marché du travail une forte compétition, des exigences d'études postsecondaires et divers types de discrimination. Finalement, ils affirment que les personnes qui ont, entre autres, réussi à se doter d'un système de réseautage, fait preuve de flexibilité et de mobilité et maîtrisé les nouvelles technologies connaissent plus de succès dans leur recherche d'emploi et dans le maintien de cet emploi.

Selon les jeunes rencontrés, les perspectives d'avenir face au marché du travail sont marquées à l'enseigne de l'instabilité et de l'insécurité. D'après eux, les perspectives d'emploi seront meilleures au moment où les « *baby boomers* » prendront leur retraite. Ils constatent, en outre, que l'expérience professionnelle et les études constituent deux éléments essentiels pour augmenter leurs chances d'obtenir un emploi. Les divers types de discrimination exercée à leur égard semblent aussi représenter un obstacle dans leur quête d'emploi. En somme, ils perçoivent les possibilités de se trouver un emploi dans la région du Grand Moncton comme étant de beaucoup supérieures à celles qui existent dans les autres régions du Sud-Est.

Quant aux principales difficultés rencontrées en matière d'emploi, elles semblent, à leurs yeux, se résumer aux problématiques suivantes : la discrimination, le manque de sensibilité et de flexibilité des employeurs à leur égard, la rareté et la précarité des emplois, les conditions de travail médiocres, le manque d'instruction et de formation, le manque d'expérience professionnelle, la forte compétition, les exigences liées à la mobilité, la spécificité des critères propres à certains emplois et un système de réseautage fort peu développé. S'ajoutent à ces facteurs négatifs une série de

(suite à la page 8)

Vers un portrait global des jeunes du Sud-Est du Nouveau-Brunswick en matière d'emploi

(suite de la page 7)

barrières personnelles et familiales qui viennent inévitablement mobiliser les énergies nécessaires pour poursuivre leur recherche d'emploi ou pour maintenir cet emploi.

Les jeunes ont également été invités à s'exprimer relativement à leurs besoins en matière d'emploi. Ils énumèrent une fois de plus de nombreux besoins qui les aideraient davantage à surmonter les problèmes usuels. Ces besoins sont regroupés selon les aspects suivants : l'acquisition d'une diversité de qualités, d'habiletés et de dispositions personnelles, une scolarité et une formation de base, des infrastructures propices à l'emploi, une nette amélioration des conditions de travail, la possibilité d'acquérir de l'expérience professionnelle, la création d'un réseau de contacts, un marché du travail plus accueillant et plus attrayant, une attitude plus respectueuse de la part des employeurs à leur égard, leur responsabilisation et des moyens leur permettant d'acquérir une plus grande mobilité.

Dans un autre ordre d'idées, les jeunes rencontrés ont mentionné de nombreuses instances auxquelles ils s'adressent dans leur effort pour s'intégrer au marché du travail. Ils font appel, entre autres, aux établissements d'enseignement, aux centres d'accès communautaires, au Centre d'emploi, aux entreprises et aux banques alimentaires. De plus, parmi les nombreuses personnes qu'ils consultent, on trouve les conseillers et les conseillères d'orientation, les employeurs, les personnes-contacts ainsi que les membres du personnel enseignant et de la direction des écoles, auxquels ils ajoutent l'Internet, les banques d'emplois dans les centres commerciaux et les médias.

Finalement, ils reconnaissent la grande utilité de plusieurs programmes et services gouvernementaux, bien que certains devraient être améliorés et d'autres devraient être créés, selon eux. Ils signalent un certain nombre de moyens qui rendraient plus efficace la diffusion de ces programmes et de ces services. Ils précisent également les endroits les plus appropriés pour les rejoindre.

Conclusion

À la lumière des résultats obtenus, il nous est permis d'affirmer que la situation des jeunes du Sud-Est en matière d'emploi constitue un problème réel. Par conséquent, les solutions envisagées pour contrer ce phénomène de l'intégration ou de l'insertion au marché du

travail doivent provenir d'une foule de personnes et d'organismes de la région qui interviennent auprès de ces jeunes. C'est dans cet esprit que des recommandations, portant sur les six thèmes susmentionnés, ont été formulées et exposées progressivement dans le rapport final de recherche (Ouellette, LeBreton et Mazerolle, 2001).

Il importe de préciser qu'un rapport préliminaire (Ouellette, Mazerolle et LeBreton, 2000) a porté sur les questions touchant les difficultés et les besoins en matière d'emploi, ainsi que sur l'opinion des jeunes concernant les programmes et les services gouvernementaux. De plus, un répertoire regroupant les organismes non gouvernementaux qui offrent divers programmes et services aux jeunes du Sud-Est a été conçu dans le cadre de cette étude (Ouellette et Mazerolle, 2000). Enfin, un troisième rapport (Ouellette, Sirois et Mazerolle, 2001) fait état de l'appréciation des jeunes du Sud-Est du Nouveau-Brunswick à l'égard des programmes, des ressources et des services gouvernementaux qui leur sont destinés. ■

Références

- Ouellette, J.-G., LeBreton, D. et Mazerolle, J. (2001). *Vers un portrait global des jeunes du Sud-Est du Nouveau-Brunswick en matière d'emploi*. Moncton, NB : Université de Moncton, Faculté des sciences de l'éducation, Groupe de recherche en orientation professionnelle.
- Ouellette, J.-G. et Lord, D. (1997). *Difficultés et besoins des jeunes du Restigouche relativement à leur intégration au marché du travail*. Moncton, NB : Université de Moncton, Faculté des sciences de l'éducation, Groupe de recherche en orientation professionnelle.
- Ouellette, J.-G. et Mazerolle, J. (2000). *Répertoire des organismes non gouvernementaux qui offrent des programmes et des services aux jeunes du Sud-Est du Nouveau-Brunswick*. Moncton, NB : Université de Moncton, Faculté des sciences de l'éducation, Groupe de recherche en orientation professionnelle.
- Ouellette, J.-G., Mazerolle, J. et LeBreton, D. (2000). *Portrait global des jeunes du Sud-Est du Nouveau-Brunswick en matière d'emploi. Difficultés, besoins ainsi que programmes et services gouvernementaux en matière d'emploi : point de vue de jeunes de 15 à 29 ans*. Moncton, NB : Université de Moncton, Faculté des sciences de l'éducation, Groupe de recherche en orientation professionnelle.
- Ouellette, J.-G., Sirois, T. et Mazerolle, J. (2001). *Appréciation des programmes, ressources et services gouvernementaux destinés aux jeunes du Sud-Est du Nouveau-Brunswick*. Moncton, NB : Université de Moncton, Faculté des sciences de l'éducation, Groupe de recherche en orientation professionnelle.

LE DÉPISTAGE DU SOUS-CLASSEMENT AUX TESTS DE CLASSEMENT EN ANGLAIS LANGUE SECONDE DANS LE RÉSEAU COLLÉGIAL QUÉBÉCOIS

par Gilles Raïche, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation

Depuis plusieurs années le personnel enseignant du département des langues des collèges québécois cherche à améliorer la procédure de classement des étudiants aux divers niveaux de formation en anglais et en espagnol langues secondes. Cette quête de la validité de la procédure de classement en langues secondes a pris une plus grande importance avec le renouvellement de la formation générale dans le réseau collégial québécois qui a introduit deux cours obligatoires. Dorénavant, pour obtenir leur diplôme d'études collégiales, tous les étudiants et les étudiantes doivent avoir réussi, en langues secondes, un cours de formation générale commune et un cours de formation générale propre à leur programme d'études. De plus, certains choisissent un ou des cours de langues secondes dans le cadre de la formation spécifique à leur programme d'études. C'est le cas notamment du programme Sciences, lettres et arts ainsi que du profil Lettres du programme Arts et lettres. La problématique du classement des étudiants et des étudiantes aux divers niveaux de formation en langues secondes touche donc toute la population étudiante du réseau collégial, tous les programmes d'études et, conséquemment, tous les collèges, qu'ils soient publics ou privés.

Il va sans dire que la détermination du degré d'habileté dans une langue seconde est importante : elle permet à l'étudiant de recevoir un enseignement conforme à son niveau de connaissances. Elle est aussi cruciale pour permettre de constituer des groupes classes homogènes quant au degré d'habileté langagière des étudiantes et des étudiants. L'enseignant ou l'enseignante peut alors adapter ses interventions pédagogiques en fonction des besoins d'apprentissages spécifiques des étudiantes et des étudiants, lesquels sont ainsi appelés à fournir des efforts similaires, à percevoir un degré de

difficulté du cours comparable et à manifester un degré d'attention semblable de l'un à l'autre.

Toutefois, selon Fournier (1992) et Raïche (2000), certains étudiants et étudiantes ratent intentionnellement des questions au test de classement afin de se retrouver dans un cours plus facile qui leur permettra soit de fournir moins d'efforts, soit d'obtenir de meilleurs résultats. C'est ce que nous désignons par le terme sous-classement. Il faut souligner que, puisque aucune mesure de la manifestation de ce comportement n'a été développée, l'ampleur du phénomène est difficile à évaluer et ne repose que sur des appréciations subjectives de la part du personnel collégial. Lorsque des étudiantes et des étudiants réussissent à se sous-classer à un test de classement en langue seconde, le groupe classe ne peut plus être considéré comme homogène et le climat de classe peut en souffrir. Des problèmes d'inattention apparaissent et certains étudiants et étudiantes adoptent des comportements perturbateurs; les notions abordées dans le cours étant trop faciles pour eux, ils nuisent en fin de compte au bon déroulement du cours. Fait à noter, selon certains, ce problème de sous-classement intentionnel aux tests de langues se rencontrerait aussi dans les collèges communautaires du Nouveau-Brunswick et à l'Université de Moncton.

Le personnel enseignant des départements de langues, qui doit résoudre ce problème, cherche depuis longtemps des moyens simples et efficaces, sinon pour contrer, du moins pour amenuiser ce comportement. Plusieurs enseignants et enseignantes ont cru que la solution au problème du sous-classement résidait dans l'élaboration d'un test de classement plus efficace pour apprécier le degré d'habileté de l'étudiant et l'étudiante. Malheureusement, comme le montrent

les résultats à un test de classement amélioré en anglais langue seconde, le TCALS II (Laurier, Froio, Paero et Fournier, 1998), les étudiants et les étudiantes du réseau collégial continuent à tenter de se sous-classer. Ainsi d'autres solutions doivent-elles être envisagées.

Tenant compte de l'administration des tests de classement à un grand nombre d'étudiantes et d'étudiants dans chacun des collèges, soit plus de mille par année dans un collège de taille moyenne, il est nécessaire d'utiliser une formule simple pour dépister les tentatives de sous-classement. L'analyse de la cohérence des réponses à chacune des questions d'un test de classement ne permettrait-elle pas de détecter des schémas de réponses plutôt étranges et ainsi peu probables ? Certains auteurs intéressés par cette problématique ont proposé des indices numériques de scores déviants (appropriateness measurement, person fit) à un test (Reise et Flannery, 1996). Selon nous, c'est l'une des pistes les plus prometteuses à envisager pour pallier ce problème. Maintes mesures d'ajustement ont été proposées, mais elles sont étrangères au problème particulier du sous-classement. Habituellement, elles visent plutôt à déterminer de façon globale l'ajustement irrégulier des réponses au test sans se soucier de la nature du problème : copie, réponse au hasard, mauvaise utilisation de la feuille de réponses, etc. Il est donc nécessaire de concevoir un ou des indices d'ajustement spécifiques au dépistage du sous-classement. C'est là l'objectif de ce projet de recherche qui est subventionné par la Direction générale de l'enseignement collégial du ministère de l'Éducation du Québec dans le cadre de son programme PAREA (programme d'aide à la recherche sur l'enseignement et l'apprentissage).

(suite à la page 10)

Le dépistage du sous-classement aux tests de classement en anglais langue seconde dans le réseau collégial québécois

(suite de la page 9)

Méthodologie et résultats

Le projet s'est déroulé en plusieurs étapes. Dans un premier temps, considérant que le test avait été élaboré plusieurs années auparavant, il a été jugé nécessaire de vérifier de nouveau ses caractéristiques métrologiques et d'évaluer s'il pouvait être considéré adapté à une clientèle d'étudiantes et d'étudiants dont le niveau d'habileté en anglais, langue seconde, est plutôt élevé, comme c'est le cas en Outaouais. Le TCALS II semble, en général, efficace avec cette clientèle étudiante. Toutefois, aux niveaux supérieurs d'habileté langagière, le TCALS II est beaucoup moins précis. En fait, il n'est constitué d'aucun item dont le niveau de difficulté est suffisamment élevé pour mesurer la compétence langagière de ces étudiantes et de ces étudiants. Pour cette raison, nous recommandons l'ajout de questions d'un niveau de difficulté plus élevé au test.

Dans un second temps, nous avons vérifié directement auprès des étudiantes et des étudiants quelles stratégies ils utiliseraient éventuellement s'ils désiraient se sous-classer au TCALS II. Quatre stratégies ont été signalées par eux : répondre au hasard, donner une mauvaise réponse, omettre de répondre et répéter le même choix de réponse.

Principalement pour détecter les deux premières stratégies de sous-classement, des indices basés sur des modélisations issues de la théorie de la réponse à l'item ont été, soit choisis, soit élaborés. Les indices choisis ont été I_z , provenant des travaux de Drasgow, Levine et Rubin (Drasgow et Levine, 1986; Levine et Rubin, 1979), W , utilisé principalement avec le modèle de Rasch (Wright et Stone, 1982), $Zeta$, développé par Tatsuoka (1996) dans un contexte d'évaluation diagnostique, et χ_B^2 , indice intégré au logiciel Bilog. Nous avons aussi élaboré des indices qui permettraient, en théorie, de détecter spécifiquement, soit un patron de réponses au hasard, soit un patron de réponses intentionnellement fausses : I_{hasard} , $I_{inversé}$ et I_{sous} .

Pour évaluer l'efficacité de ces indices, nous avons procédé, dans un troisième temps, à des simulations d'étudiantes ou d'étudiants qui auraient tenté de se sous-classer au TCALS II selon une de ces deux stratégies. Nous avons réalisé 1 000 simulations selon 17 niveaux d'habileté différents variant entre -2,00 et 2,00 par sauts de 0,25 et selon quatre situations différentes : répondre au hasard à 10 % des premières questions, répondre au hasard à 20 % des premières questions, donner une mauvaise réponse à 10 % des premières questions et donner une mauvaise réponse à 20 % des premières questions. De façon globale, l'indice I_z a été jugé le

plus efficace de tous. L'identification des étudiants et des étudiantes des niveaux de classement 3 et 4, soit les plus forts, est presque parfaite dans tous les cas, comme le montrent les tableaux 1 et 2. Il permet même une identification relativement adéquate aux niveaux 1 et 2. Au Collège de l'Outaouais, l'indice I_z a permis l'identification d'environ 10 % des étudiants et des étudiantes de la cohorte 2002-2003 admis et inscrits au premier et second tours du Service régional d'admission du Montréal métropolitain (SRAM).

Tableau 1

Efficacité du dépistage du sous-classement par la stratégie de réponses au hasard

Niveau réel	Efficacité de la détection de l'indice I_z	
	Non détecté	Détecté
Niveau 1 (0 %)	95,08 %	4,92 %
(10 %)	74,24 %	25,76 %
(20 %)	49,63 %	50,37 %
Niveau 2 (0 %)	95,48 %	4,52 %
(10 %)	48,41 %	51,59 %
(20 %)	13,09 %	86,91 %
Niveau 3 (0 %)	93,15 %	6,85 %
(10 %)	2,95 %	97,05 %
(20 %)	0,30 %	99,70 %
Niveau 4 (0 %)	97,07 %	2,93 %
(10 %)	0,27 %	99,73 %
(20 %)	0,00 %	100,00 %

Tableau 2

Efficacité du dépistage du sous-classement par la stratégie de réponses inversées

Niveau réel	Efficacité de la détection de l'indice I_z	
	Non détecté	Détecté
Niveau 1 (0 %)	94,73 %	5,27 %
(10 %)	69,72 %	30,28 %
(20 %)	12,47 %	87,53 %
Niveau 2 (0 %)	95,06 %	4,94 %
(10 %)	33,80 %	66,20 %
(20 %)	1,16 %	98,84 %
Niveau 3 (0 %)	94,33 %	5,67 %
(10 %)	0,00 %	100,00 %
(20 %)	0,00 %	100,00 %
Niveau 4 (0 %)	95,73 %	4,27 %
(10 %)	0,00 %	100,00 %
(20 %)	0,00 %	100,00 %

(suite à la page 11)

Le dépistage du sous-classement aux tests de classement en anglais langue seconde dans le réseau collégial québécois

(suite de la page 10)

Nous recommandons donc d'utiliser l'indice I_z pour identifier les étudiantes et les étudiants qui auraient éventuellement tenté de se sous-classer au test. Cette identification doit toutefois être suivie de mécanismes de vérification. Par exemple, les étudiantes et les étudiants dont le résultat au test est douteux pourraient être rappelés et participer à une seconde séance d'évaluation de leur compétence langagière. C'est ce qui a été fait au Collège de l'Outaouais. Nous recommandons aussi aux collèges de mettre en place un mécanisme simple pour identifier les étudiantes et les étudiants qui omettent de répondre ou répètent consécutivement un même choix de réponse à plus de 10 % des questions du test. ■

Références

- Fournier, P. (1992). *Pour un test incontestable : rapport de recherche sur les tests de classement en anglais (langue seconde) au collégial*. Québec : Direction générale de l'enseignement collégial, ministère de l'Éducation.
- Laurier, M., Froio, L., Pearo, C. et Fournier, M. (1998). *L'élaboration d'un test provincial pour le classement des étudiants en anglais langue seconde, au collégial*. Québec : Direction générale de l'enseignement collégial, ministère de l'Éducation.
- Raïche, G. (2002). *Le dépistage du sous-classement aux tests de classement en anglais, langue seconde, au collégial*. Hull, QC : Collège de l'Outaouais.
- Raïche, G. (2000). *Le sous-classement des élèves aux tests de placement en anglais langue seconde au Collège de l'Outaouais*. Hull, QC : Collège de l'Outaouais.
- Raïche, G., Arbach, G. et Blais, J.-G. (2002). *Des élèves qui ratent intentionnellement un test de classement!* Texte présenté lors du colloque annuel de l'Association québécoise de pédagogie collégiale tenu à Québec.
- Raïche, G. et Blais, J.-G. (à paraître). *Efficacité du dépistage des étudiantes et des étudiants qui cherchent à obtenir un résultat faible au test de classement en anglais, langue seconde, au collégial*. In J.-G. Blais et G. Raïche (dir.), *Regard sur la modélisation de la mesure en éducation et en sciences sociales*. Sainte-Foy, QC : Presses de l'Université Laval.
- Reise, S. P. et Flannery, W. P. (1996). Assessing person-fit on measures of typical performance. *Applied Measurement in Education*, 9(1), 9-26.

L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES EN MILIEU MINORITAIRE : PROBLÈMES ET SOLUTIONS

par Diane Pruneau, Sylvie Blain et Marc Charland

Équipe de recherche sur l'éducation relative à l'environnement

Une étude pancanadienne (Conseil des ministres de l'Éducation du Canada, 1999) a rapporté, chez les élèves des milieux francophones minoritaires, des résultats en sciences plus faibles que chez leurs homologues anglophones ainsi qu'une attitude négative à l'égard de cette matière. La recherche proposée, subventionnée par le CRSH, vise d'abord à décrire les problèmes que rencontrent en sciences les élèves francophones du Nouveau-Brunswick, et qui sont liés aux limites de leurs compétences langagières. En effet, le langage des sciences est un langage complexe qui pose des difficultés aux élèves des milieux linguistiques minoritaires. Selon des recherches effectuées auprès d'autres minorités, ces élèves éprouvent de la difficulté notamment à lire des textes scientifiques, à comprendre et à se rappeler les concepts de même qu'à décrire leurs observations ou la démarche employée pour résoudre un problème. Pour cerner les problèmes des élèves acadiens en sciences, les chercheurs effectueront de l'observation dans deux classes de cinquième année. Grâce à des entrevues et à des journaux en dialogue, ils suivront les progrès des élèves

durant leurs leçons de sciences pour déterminer la nature des blocages et faire apparaître les stratégies cognitives qu'appliquent les élèves qui réussissent à lever les blocages.

Le deuxième objectif de la recherche est de mettre au point et d'expérimenter une nouvelle méthode combinée d'enseignement des sciences et des habiletés langagières propre à assurer aux élèves acadiens une meilleure réussite en sciences. Cette méthode s'inspirera des résultats de la première étude sur les difficultés des élèves et d'une recension des écrits sur les interventions pédagogiques qui favorisent la réussite en sciences dans ce type de milieu. Deux unités thématiques interdisciplinaires (français et sciences) seront élaborées et insérées dans un site Web pour être expérimentées par les enseignants et les enseignantes de même que les élèves de deux classes de 5^e année, à Moncton. Elles mettront à profit des techniques pédagogiques, entre autres, l'apprentissage expérientiel, la discussion, l'écriture et la lecture scientifique et ludique ainsi que la représentation imagée des concepts. ■

CRÉATION D'UN GUIDE PÉDAGOGIQUE : « LE PORTFOLIO DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU »

paru en 2002 aux Éditions de la Chenelière/McGraw-Hill, Montréal

par Richard Desjardins, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation

Ce document pédagogique se présente comme un guide à la réalisation d'un portfolio servant à illustrer le perfectionnement professionnel continu tant pour l'étudiante et l'étudiant en formation initiale à l'enseignement que pour le personnel enseignant. En ce sens, c'est un document de référence dont le but n'est pas d'imposer une démarche particulière à l'usager. Imposer une démarche ou suivre aveuglément ce guide serait contraire tant à la lettre qu'à l'esprit des objectifs du portfolio, lequel constitue un outil privilégié pour son propre développement professionnel en vue d'en avancer la maîtrise.

Ce document est le résultat de recherches sur le sujet, mais aussi le fruit d'une expérience de plus de 30 ans en enseignement au secondaire et au niveau universitaire. Comme on pourra le constater dans la bibliographie, le sujet du portfolio professionnel en enseignement est à l'ordre du jour, particulièrement aux États-Unis où l'on trouve une documentation abondante sur le Web, entre autres.

Pourquoi produire un autre document ? Tout simplement parce que je n'ai pas trouvé, en un seul ouvrage, un document comportant les différentes parties que j'ai insérées dans ce guide pédagogique, que j'ai naturellement adapté au contexte particulier de la formation à l'enseignement et au développement professionnel continu du personnel enseignant dans l'exercice actuel ou futur de la profession. Car le portfolio doit être conçu comme l'outil d'un apprentissage qui s'acquiert tout au long de la profession. Ce guide pédagogique s'adresse aux étudiantes et aux étudiants en formation initiale à l'enseignement et au personnel enseignant. Ces deux groupes peuvent s'en servir utilement dans le cadre de leur perfectionnement professionnel lorsqu'ils entendent se prendre en main.

J'ajouterais que plusieurs autres professions peuvent l'utiliser dans un même sens. Les sections de ce guide peuvent facilement être adaptées et servir de modèle à d'autres professions. Je pense aux infirmières et aux infirmiers tant en formation qu'en exercice, aux étudiants et aux étudiantes et au personnel travaillant notamment dans les domaines de l'administration, du travail social, de la psychologie, du génie et de l'architecture.

Ce guide a pour but d'amener les personnes enseignantes ou en exercice à créer leur portfolio. Il propose une démarche. Pensons à la construction d'une maison : d'abord, nous préparons un plan de la maison à construire et nous nous assurons d'avoir tous les matériaux nécessaires. Puis, nous aménageons les fondements de la maison. Nous assemblons alors chaque partie de la maison en suivant le plan établi. Nous consultons ou engageons des experts. Peu à peu, notre maison se construit et prend forme. Il en va de même du portfolio selon les différentes sections du guide.

Les quatre sections sont les suivantes :

I : Guide pédagogique

Définition du portfolio et de ses objectifs et établissement des fondements pédagogiques, dont l'élaboration de la pensée critique et créatrice (nous aménageons les fondements de la maison).

II : Scénario de réalisation d'un portfolio

Principaux éléments ou documents que pourrait contenir un portfolio (nous nous procurons les matériaux nécessaires et commençons à construire la maison conformément à notre plan).

III : Les annexes

Informations sommaires sur des thèmes pédagogiques susceptibles de servir d'amorces à des réflexions personnelles sur les éléments du portfolio. Toute personne intéressée à approfondir l'un ou l'autre des sujets se documentera davantage (nous consultons des experts au besoin).

IV : Canevas de travail pour la création du portfolio

Illustration de la confection matérielle d'un portfolio (la maison prend forme). ■

SOMMAIRES DE THÈSES DE DOCTORAT ET DE THÈSES DE MAÎTRISE

Ce numéro de l'info CRDE présente, de façon intégrale, les sommaires de thèses de doctorat de professeurs et de professeurs de la Faculté des sciences de l'éducation et les sommaires des thèses de maîtrise de membres étudiants du CRDE. Il s'agit de sept sommaires tirés des thèses de doctorat de Jean-François Richard, Clémence Michaud, Gilles Raîche, Yamina Bouchamma, Lucie Côté, André Doyon et Jacques Saindon, ainsi que de huit sommaires résumant les thèses de maîtrise de Marianne Cormier, Réal Jr Leclerc, Denis Milot, Carole Savoie Chiasson, Angèle AuCoin, Kenneth Deveau, Nathalie Léger et Tina Sirois.

Sommaires de thèses de doctorat

La mesure et l'évaluation de la performance en jeux et sports collectifs : la participation des élèves du primaire dans une perspective d'évaluation authentique

par Jean-François Richard

Sommaire de la thèse de doctorat en sciences de l'éducation de Jean-François Richard, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation. Cette thèse fut déposée en janvier 1998 à l'Université Laval.

Ce projet de thèse avait pour but de documenter la procédure de mesure de la performance en sports collectifs conçue par Gréhaigne, Godbout et Bouthier (1997) par rapport à son intégration dans les programmes d'éducation physique scolaire au niveau primaire. Dans une première étude, la précision d'utilisation et la fidélité inter-observateur de cette procédure ont été établies avec des élèves de la 5^e à la 8^e année (n = 82). Les résultats démontrent que les élèves provenant de ces différents niveaux scolaires sont en mesure de recueillir des données ayant un excellent niveau de précision et un bon niveau de fidélité. Les coefficients de précision d'utilisation (Pearson) pour le volume de jeu variaient entre 0,95 et 0,97, tandis que les coefficients de précision pour l'indice d'efficacité allaient de 0,88 à 0,90. Les coefficients de fidélité inter-observateur (intra-classe) pour le volume de jeu ont présenté des valeurs entre 0,83 et 0,90. Finalement, les coefficients de fidélité pour les indices d'efficacité variaient entre 0,65 et 0,82.

Dans le but de développer des points de repères servant à l'interprétation de la performance en sports collectifs, la deuxième étude visait à établir des normes de performance en sports

collectifs pour les niveaux de 5^e à 8^e année. Six cent quatre-vingt-sept (n = 687) élèves ont participé à cette étude, jouant le double rôle d'observateur et de joueur dans un contexte de jeu de basketball modifié. Des normes de performance ont été établies pour toutes les variables d'observation, indices de performance et scores de performance que comprend cette procédure d'évaluation. Le deuxième but de cette étude était de vérifier davantage les capacités discriminatoires de l'instrument proposé par rapport à la performance en sports collectifs. L'analyse de variance (ANOVA) a démontré que la procédure de Gréhaigne *et al.* (1997) était en mesure de bien discriminer les prestations des élèves entre trois différents niveaux de performance (fort, moyen et faible), démontrant ainsi un excellent niveau de validité de construit. Cependant, les analyses de validité de concomitance (corrélation selon les rangs de Spearman) ont démontré des niveaux d'accord médiocres entre le classement de la performance des élèves de la part des enseignants et les scores de performances, tels que recueillis par les élèves. Les coefficients de corrélation étaient de 0,62, 0,49, 0,65 et 0,68 pour les 5^e à 8^e années respectivement.

Certains facteurs méthodologiques sont présentés afin d'expliquer ce phénomène.

L'objectif de la troisième étude était de décrire les expériences vécues par un groupe de six éducateurs physiques (n = 6) du niveau primaire lors de l'intégration de l'outil de mesure conçu par Gréhaigne *et al.* (1997). Deux thèmes principaux ont orienté l'étude, soit : a) les applications pédagogiques de la procédure; et b) les implications pratiques lors de la formation des évaluateurs et lors de la collecte de données. À partir de ces thèmes, une série de sous-thèmes ont émergé pour ainsi couvrir un éventail de sujets aidant à mieux comprendre les différentes possibilités d'utilisation de l'outil proposé dans les programmes d'éducation physique au primaire. Les résultats majeurs de cette étude serviront à établir des stratégies plus spécifiques et efficaces dans la formation des évaluateurs et dans la gestion des périodes d'évaluation. De plus, ces résultats serviront à établir des applications pédagogiques par rapport à différentes stratégies d'enseignement dans les sports collectifs respectant les différents scénarios d'évaluations selon le moment et l'intention. ■

Interaction des savoirs et des pouvoirs en formation des enseignants. Une analyse de discours par Clémence Michaud

Sommaire de la thèse de doctorat en sciences de l'éducation de Clémence Michaud, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation. Cette thèse fut déposée en juin 1998 à l'Université Laval.

Cette thèse par articles étudie les interactions des savoirs et des pouvoirs en formation des enseignants depuis son transfert aux universités en 1969. La thèse comporte trois volets : Étude I : Interaction des savoirs et des pouvoirs en formation des enseignants. Analyse des discours (1969-1993); Étude II : Collaboration milieu scolaire – milieu universitaire. Analyse de discours partenariaux; Étude III : Collaboration milieu scolaire – milieu universitaire. Analyse de discours de changement en formation des enseignants. Les concepts de pouvoir-savoir, de pouvoir disciplinaire, de discours de Michel Foucault constituent le cadre conceptuel de cette recherche. L'étude I explore dans une perspective historique les effets d'une stratégie de professionnalisation de la formation des enseignants par son accession aux savoirs universitaires. Les résultats de l'analyse de documents officiels (1969-1993) et d'entretiens d'acteurs montrent que par cette valorisation des savoirs

scientifiques et spécialisés comme cadre de définition des savoirs professionnels en formation des enseignants, tous les acteurs (ministère, syndicats, État) y gagnaient des pouvoirs nouveaux. Cette alliance de l'ensemble des acteurs qui s'est traduite par des relations privilégiées entre le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science et les universités, par l'absence de la voix des syndicats a favorisé le leadership des savoirs universitaires et de leurs détenteurs. L'analyse des discours sur le partenariat (Étude II), présents dans les écrits et dans les entretiens avec des interlocuteurs de la formation des enseignants (administrateurs, enseignants/professeurs des milieux scolaire et universitaire) regroupés en réseau d'écoles associées avec l'Université Laval, montrent d'une part, que les nouveaux discours sur le partenariat s'inscrivent dans la suite des interactions des savoirs et des pouvoirs décrites dans l'étude I, les universitaires y affirmant leur maîtrise

d'oeuvre en formation des enseignants. D'autre part, les interlocuteurs du milieu scolaire posent leurs propres savoirs comme outils de négociation dans la collaboration et comme stratégie pour éviter de s'inscrire dans un partenariat de frontière ou de service. L'étude III spécifie les multiples positions de savoirs qui sont utilisées dans les discours de changement de la formation des enseignants et les positions de pouvoirs qu'elles revendiquent. Le constat général en est un de non changement de la formation des enseignants. Ce constat est caractéristique des discours de changement qui font abstraction dans la représentation de la collaboration, des savoirs d'un des partenaires et qui présupposent le changement dans un seul pôle de l'interaction. En formation des enseignants, les savoirs sont devenus pluriels, mais les pouvoirs sont majoritairement demeurés des savoirs-pouvoirs impératifs. ■

Les attributions causales des enseignants du collégial au sujet de la réussite et de l'échec scolaires des étudiants par Yamina Bouchamma

Sommaire de thèse de doctorat en sciences de l'éducation de Yamina Bouchamma, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation. Cette thèse fut déposée en septembre 1999 à l'Université Laval.

Selon plusieurs sources, seulement les deux tiers des étudiants admis au collégial obtiennent leur diplôme. Guidée dans cette étude par le contexte actuel du collégial, nous avons retenu dans le cadre de cette recherche, combinant une double approche quantitative et qualitative, quatre questions : 1) quelle est la nature des attributions formulées par les enseignants du collégial au sujet de l'échec scolaire ? 2) Quelles caractéristiques de l'élève, de l'institution et de l'enseignant peuvent être associées aux attributions que ce dernier fait quant à l'échec ? 3) Quels types de biais sont susceptibles d'imprégner ses attributions à l'endroit de l'échec et de la réussite ? 4) Quelles solutions importantes considère-t-il dans la lutte contre l'échec ? Telles sont les

questions principales de cette recherche, qui trouve son fondement dans un cadre théorique que nous avons construit à partir de deux disciplines : la psychologie sociale (théorie de l'attribution) et la sociologie de l'éducation.

Au total 336 enseignants de trois collèges de la région de Québec ont répondu à un questionnaire, que nous avons construit, portant sur les attributions qu'ils font à l'endroit de l'échec et de la réussite (quand il s'agit de leurs propres élèves) du degré d'importance qu'ils accordent à différents types d'attributions et des facteurs qu'ils associent à l'échec, en général.

(suite à la page 15)

Les attributions causales des enseignants du collégial au sujet de la réussite et de l'échec scolaires des étudiants

(suite de la page 14)

Essentiellement, les résultats des questions fermées révèlent que l'enseignant explique l'échec, dans l'ordre, par des facteurs concernant l'élève, l'enseignant et ex æquo l'école et la société; d'un autre point de vue, ces attributions sont plus internes (enseignant) qu'externes (élève, école et société). Les enseignants qui ont un faible effectif de garçons ont tendance à attribuer l'échec à l'enseignant, les femmes et ceux qui n'ont pas suivi de perfectionnement l'attribuent à l'élève; ceux qui ont un effectif restreint et les femmes l'attribuent à l'école, ceux qui ont un effectif élevé, un effectif de garçons restreint et un taux d'échec élevé l'attribuent à la société et les

femmes l'attribuent à des facteurs externes. Les résultats des questions ouvertes montrent que, dans l'ensemble, les attributions à propos de l'échec et de la réussite sont imprégnées par l'erreur fondamentale (tendance à situer davantage les causes d'un événement chez les personnes que dans leur environnement); on peut observer également une dissymétrie entre les explications de l'échec et de la réussite et entre les remèdes suggérés pour contrer l'échec et les explications de l'échec et de la réussite. ■

La distribution d'échantillonnage de l'estimateur du niveau d'habileté en testing adaptatif en fonction de deux règles d'arrêt : selon l'erreur type et selon le nombre d'items administrés par Gilles Raïche

Sommaire de la thèse de doctorat en sciences de l'éducation de Gilles Raïche, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation. Cette thèse fut déposée en octobre 2000 à l'Université de Montréal.

Cette recherche s'intéresse à l'application des modélisations issues de la théorie de la réponse à l'item au testing adaptatif par ordinateur. Plus spécifiquement, l'impact de la variation des critères retenus pour la règle d'arrêt sur la distribution de probabilité de certaines statistiques associées à la distribution d'échantillonnage de l'estimateur du niveau d'habileté en testing adaptatif est étudié. Les règles d'arrêt considérées sont de deux types : selon l'erreur type de l'estimateur du niveau d'habileté et selon le nombre d'items administrés.

Pour 2000 valeurs du niveau d'habileté obtenues de façon aléatoire, des tests adaptatifs sont simulés pour chacune des valeurs retenues pour les règles d'arrêt : soit de 0,20 à 0,85 par sauts de 0,05 pour la règle d'arrêt selon l'erreur type et de 1 à 60 pour la règle d'arrêt selon le nombre d'items administrés. La

modélisation de la réponse à l'item est effectuée à partir du modèle logistique à un paramètre et la stratégie d'estimation du niveau d'habileté employée est la méthode de l'espérance a posteriori.

Les résultats des simulations démontrent l'impact de la variation des critères retenus pour la règle d'arrêt sur la distribution de probabilité des statistiques associées à la distribution d'échantillonnage de l'estimateur du niveau d'habileté. Par conséquent, la distribution d'échantillonnage de l'estimateur du niveau d'habileté est affectée par la variation des valeurs retenues pour les règles d'arrêt.

Compte tenu des résultats obtenus, il est recommandé d'utiliser la correction de l'estimateur du niveau d'habileté proposée par Bock et Mislevy quelle que soit la règle d'arrêt employée. La règle d'arrêt selon l'erreur type ne doit être

utilisée que si l'erreur type retenue est au plus de 0,40. En autant que le niveau d'habileté n'excède pas +3,00, l'emploi d'une erreur type retenue pour la règle d'arrêt égale ou inférieure à 0,20 permet toutefois de s'assurer, à toutes fins utiles, que la précision de l'estimateur du niveau d'habileté est constante sur toute l'étendue du niveau d'habileté et que le biais de l'estimateur du niveau d'habileté est nul. Quand à la règle d'arrêt selon le nombre d'items administrés, celle-ci ne doit être appliquée que lorsqu'un minimum de 13 items sont administrés. Cependant l'administration de 40 items ou plus garantit que le biais de l'estimateur du niveau d'habileté soit pratiquement nul quand la correction de Bock et Mislevy est appliquée et que le niveau d'habileté se situe entre -3,00 et 3,00; cela sans trop affecter les distributions de probabilité et d'échantillonnage de l'estimateur du niveau d'habileté. ■

La crise du burnout chez les employées d'une institution financière : élaboration d'un modèle *par Lucie Côté*

Sommaire de la thèse de doctorat en psychologie de Lucie Côté, anciennement professeure à la Faculté des sciences de l'éducation. Cette thèse fut déposée en septembre 2001 à l'Université d'Ottawa.

Les connaissances scientifiques actuelles sur le burnout portent presque exclusivement sur les employés qui n'ont pas atteint un niveau critique ou qui travaillent dans les professions où la relation d'aide occupe une place importante, comme les infirmières, les psychologues, les travailleurs sociaux et les enseignants. L'objectif de l'étude est de décrire et de proposer un modèle théorique concernant la situation vécue par des femmes travaillant au sein d'une institution financière et ayant fait l'expérience de la crise du burnout.

La théorie ancrée, une méthodologie qualitative élaborée en 1967 par Glaser et Strauss a été utilisée pour l'étude. Cette méthodologie de recherche permet d'explorer un phénomène complexe de façon rigoureuse et structurée selon les principes d'une épistémologie post moderne fondée sur l'interactionnisme symbolique. Des entrevues en profondeur ont été effectuées auprès de 26 employées d'une institution financière ayant ressenti beaucoup de stress face à leur travail avec des répercussions importantes sur les plans personnel et professionnel, ainsi que 8 de leurs collègues de travail, 11 membres de leur famille et 2 représentants de l'employeur. L'analyse des transcriptions d'entrevues a permis de dégager une perspective différente pour l'employeur et d'identifier deux trajectoires pour les employées; celle des cadres et

professionnelles ainsi que celle des commis et préposées aux services de convenance.

Les résultats ont permis de développer un modèle théorique incorporant les facteurs personnels, organisationnels, familiaux et sociaux du burnout; les symptômes psychologiques, physiques et de fonctionnement professionnel, social et personnel; ainsi que les stratégies de guérison. L'étude a également jeté une lumière nouvelle sur un élément clé de la crise soit celui d'un déséquilibre chronique entre la satisfaction des besoins de l'organisation et ceux de la personne relativement à cinq dimensions particulières : travail versus famille; valeurs économiques versus valeurs humaines; quantité versus qualité; changement versus stabilité; et contribution versus rétribution. Elle a également souligné le rôle des caractéristiques de la personnalité et des valeurs pour expliquer l'inefficace rigidité des stratégies utilisées par les employées et qui mènent éventuellement à l'épuisement.

Les implications de la recherche touchent au développement théorique ainsi qu'au développement de diverses applications : la définition opérationnelle du burnout et le diagnostic, les interventions organisationnelles et cliniques du burnout. Des pistes de recherche futures sont également présentées. ■

Au cœur du cœur : constituants et sens du processus de transformation intérieure chez des éducateurs engagés dans une démarche collective d'analyse de leur agir professionnel *par André Doyon*

Sommaire de la thèse de doctorat en sciences de l'éducation d'André Doyon, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation. Cette thèse fut déposée en juin 2002 à l'Université Laval.

La présente recherche se propose d'approfondir l'étude du processus de transformation intérieure vécu par des éducateurs engagés dans une démarche collective d'analyse de leur agir professionnel.

Cette démarche collective d'analyse de l'agir professionnel a été développée par Legault et Paré (1995). Inspirée en partie de celle présentée par Argyris et Schön (1974), elle a été utilisée dans le cadre d'un cours de deuxième cycle en psychopédagogie, principalement avec des enseignants souhaitant améliorer leur pratique pédagogique. Prenant comme point de départ la présence au vécu de l'expérience, cette démarche postule que l'agir professionnel est déterminé en partie par des dimensions inconscientes et que le fait de les porter à la conscience peut conduire à de nouvelles

représentations qui, à leur tour, engendrent des transformations de l'agir.

À partir des données recueillies, soit les textes produits par les huit membres du groupe choisi, le récit du cheminement de chacun a d'abord été élaboré. L'élaboration des récits a nécessité d'abord la restructuration et la réduction des textes, puis leur imbrication de manière à former un tout cohérent. L'analyse de ces récits a permis de dégager huit constituants du processus de transformation intérieure et de décrire leurs manifestations et leurs interactions. Un regard a aussi été posé sur les récits afin de découvrir le sens du cheminement de chacun des participants. Une méthode d'analyse descriptive inspirée

(suite à la page 16)

Au cœur du cœur : constituants et sens du processus de transformation intérieure chez des éducateurs engagés dans une démarche collective d'analyse de leur agir professionnel

(suite de la page 15)

par la phénoménologie herméneutique a été utilisée. Par ailleurs, l'auteur faisant parti du groupe choisi, cette recherche avait aussi un caractère heuristique.

Les constituants relevés, dont plusieurs correspondent à ceux observés par d'autres chercheurs (Garneau et Larivey (1979),

Portelance (1990), Corneau (2000), Legault et Paré (1995)), permettent de décrire la nature et de mieux comprendre le sens du processus de transformation intérieure tel qu'il est vécu par les participants dans le cadre de ce modèle d'analyse de pratiques. ■

Réseau individuel de contacts linguistiques et développement psycholangagier chez les membres d'un groupe linguistique majoritaire

par Jacques Saindon

Sommaire de thèse de doctorat en linguistique de Jacques Saindon, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation. Cette thèse fut déposée en novembre 2002 à l'Université Laval.

De nombreux travaux ont été consacrés à l'étude du rapport entre le Réseau individuel de contacts linguistiques (RICL), tel que circonscrit par Landry et Allard (1990) et le développement psycholangagier chez des membres de groupes linguistiques minoritaires. La présente recherche avait pour but de vérifier, si chez un groupe linguistique majoritaire, le RICL serait relié de façon analogue au développement psycholangagier.

La recherche fut menée auprès d'un échantillon constitué de trois cohortes d'élèves anglophones (N = 410), deux inscrites à des programmes d'immersion estivale et la troisième formée d'élèves de 12^e année d'écoles anglophones de Moncton. Une batterie de questionnaires fut administrée aux participants pour mesurer leur vécu linguistique dans les deux langues.

Une analyse factorielle a permis d'identifier dix facteurs orthogonaux de vécu langagier. Des analyses de régression

multiple ont été effectuées sur les scores factoriels afin de vérifier si des liens existent entre les contacts scolaires et hors scolaires avec la L2 et les variables psycholangagières. Les résultats suggèrent que ces derniers peuvent être plus fortement associés à certains aspects du développement psycholangagier que la scolarisation.

La recherche fait ressortir le fait que la compétence en L2 et d'autres variables, telles la perception de pouvoir atteindre des objectifs personnels et l'identité bilingue, semblent davantage associées au réseau scolaire. En revanche, d'autres variables telles la disposition cognitivo-affective, les variables motivationnelles ainsi que le comportement langagier sont principalement reliées à l'environnement social des participants. À cet égard, la présente recherche rejoint les résultats obtenus par Landry et Allard. ■

Sommaires de thèses de maîtrise

La compréhension en lecture au secondaire en milieu francophone minoritaire : l'entraînement pour l'utilisation des stratégies cognitives

par Marianne Cormier

Sommaire de la thèse de maîtrise ès arts en éducation, mention enseignement, de Marianne Cormier. Cette thèse fut déposée en juillet 2000 à l'Université de Moncton.

Cette recherche porte sur l'enseignement réciproque. Cette méthode d'enseignement vise l'amélioration de la compréhension en lecture. Les élèves, en groupes d'environ quatre personnes, prennent à chacun leur tour, le rôle de l'enseignant. Dans ce rôle, ils doivent d'abord faire une prédiction du texte à lire. À la suite de la lecture, ils doivent faire le résumé de ce qui a été lu, poser une question aux autres membres du groupe et clarifier, à l'aide du groupe, certains mots ou passages difficiles. Une fois ces quatre stratégies effectuées, un autre élève deviendra le prochain « enseignant » et les répétera pour la prochaine section du texte. De nombreuses recherches ont démontré que cette méthode apporte des gains considérables en compréhension en lecture chez des élèves ayant des difficultés particulières de compréhension (Alfassi, 1998; Englert et Mariage, 1991; Hart et Speece, 1998; Lysynchuk, Pressley et Vye, 1990; Palincsar et Brown, 1984; Westera et Moore, 1995).

Puisque l'utilité de cette méthode est déjà attestée pour les élèves en difficulté, cette présente recherche suppose qu'elle serait également valable en salle de classe ordinaire. Le but de cette étude est donc de vérifier si l'enseignement réciproque est possible dans la classe ordinaire, ce qui implique ainsi la gérance de plusieurs groupes pratiquant l'enseignement réciproque simultanément. Cette possibilité fut observée autant au point de vue logistique (gérance de classe, autonomie des groupes) que du côté pédagogique, (la capacité des groupes de réussir l'enseignement réciproque sans la rétroaction continue de l'experte). Les autres recherches n'avaient qu'un seul groupe lors de l'intervention.

De plus, cette étude, contrairement aux autres déjà effectuées, cherche à savoir non s'il y a amélioration de compréhension en lecture à la suite des sessions d'enseignement réciproque, mais plutôt s'il y a appropriation et amélioration graduelle des stratégies cognitives ciblées par cette méthode, soit la prédiction, le résumé, le questionnement et la clarification.

Ces questions se posent spécifiquement dans le contexte minoritaire francophone où certaines lacunes en compréhension en lecture semblent être présentes (Conseil des statistiques canadiennes de l'éducation, 1996). De plus, certains liens entre la méthode proposée et la pédagogie de la

coopération et de la maîtrise qui devraient être favorisées dans ce contexte (Landry et Allard, 1999) sont visibles.

Une classe de neuvième année du sud-est du Nouveau-Brunswick a participé à cette recherche. Il y a eu huit sessions consécutives d'enseignement réciproque de 75 minutes chacune. Nous avons enregistré les discussions de huit élèves, formant deux groupes d'enseignement réciproque. Nous avons analysé les discussions de ces sessions à partir d'une grille d'analyse de verbatim.

Essentiellement, trois grandes catégories étaient présentes. D'abord, il y avait les démonstrations de stratégies cognitives de la prédiction, le résumé et le questionnement par les participantes et les participants. Cette catégorie, qui divisait les démonstrations de stratégies en celles de haut niveau et de bas niveau, a permis d'observer une amélioration graduelle dans l'appropriation des stratégies cognitives.

La stratégie de clarification avait sa propre catégorie puisque les mots à clarifier variaient trop pour vraiment observer la progression des clarifications. Toutefois, à travers l'analyse de cette catégorie, nous observons que la démarche que prenaient les participantes et les participants pour faire la clarification semble s'améliorer.

La troisième grande catégorie était celle des interventions dans la zone proximale de développement. Elle comprenait toutes les incidences de soutien apporté aux participantes et aux participants afin que ces derniers puissent effectuer leurs stratégies cognitives. L'analyse de cette catégorie a permis d'observer que le soutien diminuait graduellement. Cette diminution corrobore les résultats suggérant l'appropriation graduelle des stratégies cognitives. De plus, cette catégorie a permis d'observer que certains ajustements en plénière, telle qu'une augmentation de la quantité de modelage des stratégies cognitives, étaient nécessaires afin de pouvoir bien mener l'enseignement réciproque dans une salle de classe ordinaire, mais que cette méthode était bel et bien possible dans ce contexte. ■

Étude des relations entre l'identité personnelle et le potentiel de décrocher

par Réal Jr Leclerc

Sommaire de la thèse de maîtrise ès arts en éducation, mention orientation, de Réal Jr Leclerc. Cette thèse fut déposée en juillet 2000 à l'Université de Moncton.

La présente étude a pour but de vérifier s'il existe une relation entre le potentiel de décrocher de l'élève et l'identité personnelle telle que conceptualisée par Erikson (1972, 1980).

Afin de vérifier ce lien, nous avons administré deux instruments de mesure aux élèves de neuvième année des quatre écoles secondaires du comté de Restigouche au Nouveau-Brunswick (n = 347). L'instrument choisi pour mesurer le potentiel de décrochage est *L'école ça m'intéresse ?*, le test diagnostique du décrochage du Ministère de l'éducation du Québec. L'instrument utilisé comme mesure de l'identité personnelle est l'*Échelle d'identité personnelle* de Rasmussen (1961), telle que traduite par Marceau (1977) et adaptée par Ouellette (1984). Les deux instruments démontrent une consistance interne satisfaisante avec des coefficients alpha respectifs de 0,92 et de 0,85.

Étant donné que la recension des écrits laisse présager des différences liées au sexe, surtout en ce qui concerne le potentiel de décrocher, nous avons comparé les résultats obtenus par les garçons et par les filles aux deux instruments. Des différences significatives entre les résultats globaux obtenus par les filles et les garçons à *L'école ça m'intéresse ?* de même que dans leurs résultats respectifs, à la sous-échelle de

l'industrie de l'*Échelle d'identité personnelle* ont été révélées. Par conséquent, la question de recherche a été vérifiée séparément pour les garçons et pour les filles.

Dans un premier temps, des corrélations simples ont permis d'établir un lien négatif statistiquement significatif entre le potentiel de décrocher et l'identité personnelle. D'ailleurs, lors de la vérification des relations entre le score global obtenu à *L'école ça m'intéresse ?* et chacune des six sous-échelles de l'*Échelle d'identité personnelle*, toutes les corrélations se sont avérées statistiquement significatives à $p = .000$, à l'exception de la sous-échelle autonomie qui s'est révélée statistiquement significative à $p = .005$ chez les filles, mais non pas chez les garçons. Toutefois, les analyses de régression multiple standard que nous avons effectuées ont établi que seules les sous-échelles de l'initiative, de l'industrie et de la confiance ont une valeur prédictive relativement au potentiel de décrocher des filles, alors que chez les garçons, seules celles de l'identité, de l'initiative, de l'autonomie et de la confiance ont une valeur permettant de prédire le potentiel de décrocher.

Il existe donc une relation négative et significative entre l'identité personnelle de l'élève et son potentiel de décrocher. Dans le but d'explorer la nature de ce lien sous tous ses angles, nous avons

aussi réalisé une analyse de corrélation canonique pour chacun des deux groupes. La mise en relation des scores obtenus aux six sous-échelles de l'*Échelle d'identité personnelle* et aux huit sous-échelles de *L'école ça m'intéresse ?* a permis de constater que pour les garçons comme pour les filles, une faible résolution des crises associées aux stades de l'identité, de l'initiative et de la confiance est associée le plus fortement au potentiel de décrocher particulièrement en ce qui concerne un sentiment élevé d'isolement chez les filles et un degré peu élevé d'intérêt pour l'école, un sentiment élevé d'isolement et un besoin élevé de soutien chez les garçons.

Les liens observés invitent les conseillers en orientation scolaire de même que tous les intervenants, incluant les parents, à veiller au développement de l'identité personnelle des jeunes dont ils ont la responsabilité, afin que cette identité soit la plus positive possible.

Finalement, étant donné que l'ensemble des phénomènes menant au décrochage de même que le processus du développement de l'identité personnelle évoluent dans le temps, une étude longitudinale semble particulièrement pertinente dans l'étude de l'évolution du lien qui existe entre l'identité personnelle de l'élève et son potentiel de décrocher. ■

L'étude de la rétroaction verbale et des habiletés à écrire des futures enseignantes de l'ordre primaire de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton

par Denis Milot

Sommaire de la thèse de maîtrise ès art en éducation, mention enseignement, de Denis Milot. Cette thèse fut déposée en août 2000 à l'Université de Moncton.

L'objectif premier de cette étude est d'examiner si l'utilisation de la rétroaction verbale des pairs a un effet bénéfique sur les habiletés à écrire des futures enseignantes de l'ordre primaire de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton et, le cas échéant, d'identifier les éléments textuels que les scripteurs améliorent. Le second objectif est d'identifier les connaissances apprises lors des groupes de révision rédactionnelle afin de voir si elles se reflètent dans les textes subséquents rédigés de façon autonome et dans une tâche d'enseignement comme la correction d'un texte d'élève au primaire.

Dans cette étude, nous nous appuyons sur le modèle proposé par Hayes et Flower (1981) pour décrire le processus rédactionnel, les fondements théoriques de la psycholinguistique de Vygotsky (1934/1986) ainsi que la triade du transfert des connaissances de Tardif (1999).

Afin de cumuler les données nécessaires pour cette étude, nous avons sélectionné huit étudiantes des première et deuxième années du programme d'enseignement au primaire. L'intervention pédagogique consiste, pour les participantes, à rédiger quatre textes dont deux sont écrits de façon autonome, soit à l'évaluation initiale et finale. En ce qui a trait à la rétroaction verbale des pairs, les participantes se sont rencontrées à trois reprises afin de réviser les trois

premières rédactions. Un enregistrement sonore de toutes les rencontres a été transcrit afin de permettre une analyse des interactions entre les participantes.

À la suite des résultats analysés selon la grille holistique adaptée de Carroll (1980) traduite par Vignola et Wesche (1991), nous pouvons suggérer que les participantes ont amélioré globalement leur qualité d'écriture puisque les copies finales ont obtenu un score plus élevé que les brouillons correspondants. Il semblerait donc que la rétroaction verbale ait pu influencer le scripteur à produire un texte final de meilleure qualité. Si nous examinons les résultats obtenus avec la grille analytique de Blain (1999), nous constatons que les deux éléments textuels que les participantes ont améliorés entre les brouillons et les copies finales des trois textes sont l'organisation en ce qui a trait au contenu et l'orthographe grammaticale en ce qui concerne la forme. Cependant, les résultats de notre recherche démontrent que l'organisation est la catégorie qui suscite le moins de commentaires (29/1635) de nos huit participantes ce qui est assez étonnant compte tenu du fait que les participantes améliorent cet élément textuel. À cause de ce nombre trop restreint, il nous est difficile de parler de transfert, nous avons donc jugé préférable de nous attarder davantage sur l'orthographe grammaticale puisque cette catégorie a

suscité de nombreux commentaires et une amélioration notable.

Nous avons également comparé les résultats des deux textes rédigés de façon autonome lors des évaluations initiale et finale. Les différences entre les deux textes sont minimales et ne permettent donc de parler que de traces de transfert possible pour ce qui est de l'orthographe grammaticale. Par contre, l'évaluation des erreurs grammaticales détectées et corrigées dans les deux textes d'élèves de quatrième année suggère que la majorité de nos participantes (6/8) réussissent à corriger beaucoup plus d'erreurs à l'évaluation finale (quatrième texte) qu'à l'évaluation initiale (premier texte). Nous pouvons émettre l'hypothèse que la détection et la correction d'erreurs grammaticales sont des indicateurs de transfert éventuel des connaissances apprises en groupe de révision rédactionnelle (GRÉRÉ).

En résumé, notre recherche ne permet pas de conclure qu'il y a transfert des connaissances lors de rédactions autonomes. Tout au plus, pouvons-nous parler de traces de transfert ainsi que d'indicateurs de transfert en ce qui a trait à la détection et à la correction d'erreurs grammaticales d'un autre texte. Cependant, selon notre étude, nous pouvons suggérer que la rétroaction des pairs contribue à l'amélioration globale de la qualité de l'écriture de nos participantes. ■

Le rôle de l'enseignante ressource tel que perçu par les enseignantes ressources et les enseignantes de classes ordinaires des écoles francophones du Nouveau-Brunswick

par Carole Savoie Chiasson

Sommaire de la thèse de maîtrise ès arts en éducation, mention psychologie éducationnelle, de Carole Savoie Chiasson. Cette thèse fut déposée en juin 2001 à l'Université de Moncton.

Cette recherche décrit les perceptions des enseignantes de classes ordinaires et des enseignantes ressources par rapport aux fonctions accomplies par les enseignantes ressources dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick. Deux groupes furent visés par cette recherche : les enseignantes ressources et les enseignantes de classes ordinaires des écoles primaires francophones de la province. Le premier groupe comprend 70 enseignantes ressources, alors que le groupe des enseignantes de classes ordinaires compte 124 répondantes. Le questionnaire contenait des énoncés face à cinq volets des fonctions des enseignantes ressources, c'est-à-dire : 1) communication et consultation, 2) évaluation, 3) développement de programme, 4) ressources pédagogiques, matériel et équipement et 5) rééducation, enrichissement ou interventions spécialisées. À chaque volet du questionnaire, les répondantes devaient encercler la fréquence à laquelle elles percevaient que l'enseignante ressource accomplissait ces fonctions.

Des données démographiques sur les classes enseignées, le nombre d'années d'enseignement, la formation, le temps de travail, les districts où elles enseignent ainsi que le sexe des répondantes ont été recueillies. Les résultats ont dénoté des différences significatives entre les perceptions des enseignantes ressources et celles des enseignantes de classes ordinaires quant à la fréquence d'exécution des fonctions des enseignantes ressources. Malgré leurs différences de perception, on constate que les enseignantes ressources et les enseignantes de classes ordinaires perçoivent que l'ensemble des fonctions sont complétées fréquemment. Nos données ont également indiqué que la formation en adaptation scolaire est liée de manière statistiquement significative avec la fréquence des soutiens et des services offerts aux élèves. Finalement, les résultats démontrent que les enseignantes ressources de la province accomplissent un rôle de consultantes dans nos écoles. ■

Facteurs associés à la réussite de la pédagogie de l'inclusion dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick

par Angèle AuCoin

Sommaire de la thèse de maîtrise ès arts en éducation, mention enseignement ressource, d'Angèle AuCoin, professeure à la Faculté des sciences de l'éducation. Cette thèse fut déposée en août 2001 à l'Université de Moncton.

La présente recherche a pour objectif d'étudier l'ensemble des conditions qui contribuent à créer un environnement physique, psychologique et social facilitant l'intégration des élèves exceptionnels dans les écoles francophones du Nouveau-Brunswick.

Afin d'obtenir une plus juste représentation de ces conditions, nous avons choisi d'effectuer deux collectes de données. Premièrement, dans une école primaire du secteur francophone de la province, nous avons réalisé des entrevues de groupes avec différents membres du personnel reconnus pour

le travail qu'ils accomplissent auprès des élèves exceptionnels. Deuxièmement, nous avons distribué un questionnaire à tous les enseignants et enseignantes ressources des écoles francophones du Nouveau-Brunswick. De plus nous avons demandé aux participants et aux participantes à l'étude d'expliquer les différents facteurs qui semblent reliés au succès que remportent leurs élèves exceptionnels à réussite (EER). Nous avons ensuite analysé les propos recueillis de ces deux collectes de données en utilisant le logiciel ATLAS.ti, un logiciel destiné à l'analyse qualitative de données.

Les résultats de cette étude nous permettent de constater que, d'après la population choisie pour cette recherche, cinq facteurs semblent reliés au succès que peuvent remporter les élèves exceptionnels dans la pédagogie de l'inclusion. Les cinq facteurs sont les suivants : le soutien accordé aux enseignants et aux enseignantes; la programmation; l'engagement de certaines personnes à l'égard de la pédagogie de l'inclusion; les préparations préliminaires; et la stabilité ainsi que la compétence des ressources humaines. ■

Les facteurs reliés au positionnement éducationnel des *ayants droit* des régions acadiennes de la Nouvelle-Écosse

par Kenneth Deveau

Sommaire de la thèse de maîtrise ès arts en éducation, mention administration scolaire, de Kenneth Deveau. Cette thèse fut déposée en octobre 2001 à l'Université de Moncton.

L'entrée en vigueur de l'article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*, en 1982, insufflait un nouvel espoir dans les communautés francophones et acadiennes minoritaires au Canada. Avec les écoles que l'article 23 leur offrait, ces communautés pouvaient se permettre d'aspirer au renversement des années d'assimilation linguistique et culturelle, voir s'épanouir. Tout ne s'est pas produit tel que prévu. En Nouvelle-Écosse, les modifications qui devaient rendre les écoles dans les régions acadiennes conformes aux exigences de cette loi ont suscité un vif débat au sein de la communauté. Alors que certains *ayants droit* luttent pour l'obtention d'écoles homogènes de langue française et l'autonomie de gestion, d'autres luttent pour des écoles bilingues et/ou mixtes.

Cette recherche étudie le phénomène de prise de position sur la question de langue dans les écoles de la minorité des régions acadiennes de la Nouvelle-Écosse, soit Argyle, Chéticamp, Clare, Pomquet et Richmond. L'objectif est de mettre en évidence les principaux facteurs reliés au positionnement éducationnel des *ayants droit* dans ces régions.

Certaines hypothèses de la recherche découlent du cadre conceptuel retenu, le modèle des facteurs déterminants du bilinguisme additif et du bilinguisme soustractif (Landry et Allard, 1990; Landry, 1997), et d'autres découlent des recherches antérieures sur la question du positionnement éducationnel des parents relatif à la langue de scolarisation de leurs enfants. Les hypothèses sont les suivantes :

1. Le positionnement éducationnel des *ayants droit* est relié à leur disposition cognitivo-affective, particulièrement à leurs croyances egocentriques et à leur identité ethnolinguistique.
 - a. Plus les croyances egocentriques des *ayants droit* seront positives envers l'ethno-groupe francophone, plus leur positionnement éducationnel sera positif envers l'école homogène de langue française.
 - b. Aussi, plus l'identité ethnolinguistique francophone des *ayants droit* sera forte, plus leur positionnement éducationnel sera positif envers l'école homogène de langue française.
2. Plus le vécu langagier des *ayants droit* sera de dominance francophone, plus leur disposition cognitivo-affective sera positive vis-à-vis la langue française et, par conséquent, plus leur positionnement éducationnel sera positif envers l'école homogène de langue française.

3. a. Plus le niveau de scolarisation des *ayants droit* sera élevé, plus leur positionnement éducationnel sera positif envers l'école homogène de langue française.
- b. Plus le niveau d'occupation des *ayants droit* sera élevé, plus leur positionnement éducationnel sera positif envers l'école homogène de langue française.
4. Les principales raisons évoquées par les *ayants droit* dont le positionnement éducationnel est en faveur des écoles mixtes et/ou bilingues seront révélatrices d'une certaine naïveté sociale.

Cinq cent quatre-vingt-dix-huit personnes de 18 ans et plus ont participé à la recherche en répondant à un sondage téléphonique, effectué pendant l'hiver 2000. La combinaison de l'analyse factorielle et de l'analyse de régression multiple a confirmé le rapport positif entre les croyances egocentriques et le degré de scolarisation, d'une part, et le positionnement éducationnel, d'autre part. L'analyse a aussi révélé un rapport positif entre le vécu langagier relié aux médias culturels et au paysage linguistique, la compétence langagière en français et le positionnement éducationnel. De plus, elle a révélé un rapport inverse entre l'âge et le positionnement éducationnel. Une même combinaison d'analyses a confirmé la présence d'un lien positif entre le vécu langagier et la disposition cognitivo-affective. Par ailleurs, une corrélation révèle un rapport positif entre l'identité ethnolinguistique et le positionnement éducationnel. Quant aux raisons évoquées pour expliquer la prise de position en faveur des écoles bilingues et/ou mixtes, elles témoignent d'une certaine naïveté sociale, c'est-à-dire d'une inconscience des facteurs sociaux qui influencent le développement langagier à l'extérieur de l'école. Un grand nombre de répondants et de répondantes (63,7 %) manifestent une préférence pour une scolarisation bilingue. La plupart de ceux-ci (77,4 %) pensent que ce type d'école donnerait le plus haut degré de bilinguisme. Seulement 30,0 % des répondants et des répondantes ont exprimé une préférence pour une scolarisation surtout ou entièrement en français (sauf pour le cours d'anglais). L'appui pour la gestion autonome de leurs écoles par les francophones est aussi très peu élevé. La présente recherche offre une méthodologie pour des analyses comparatives et propose que d'autres études soient menées auprès des minorités francophones afin d'analyser en plus de détails les motifs et les facteurs associés au positionnement éducationnel des *ayants droit*. ■

Centro de Educación Creativa : étude de cas d'une école alternative au Costa Rica

par *Natalie Léger*

Sommaire de la thèse de maîtrise ès arts en éducation, mention psychologie éducationnelle, de Natalie Léger. Cette thèse fut déposée en janvier 2002 à l'Université de Moncton.

Cette recherche, de type qualitatif, vise à décrire le *Centro de Educación Creativa (CEC)*, une école fondée par un groupe de parents dans la communauté de Monteverde au Costa Rica. Nous cherchons, par cette étude de cas, à présenter l'évolution de l'école de sa fondation à nos jours. Afin de cibler les caractéristiques qui la rendent unique, nous décrivons ses principes fondateurs, sa philosophie d'enseignement, ses approches pédagogiques et les objectifs visés par son curriculum. Nous offrons une vision du CEC, celle vécue par les élèves, les parents, les enseignants, la direction et les membres de sa communauté. Pour arriver à cette fin, nous avons effectué vingt-trois entrevues dont les propos ont été enregistrés, transcrits et codés.

Nous avons étudié l'ensemble des données en portant une attention particulière au contenu et à la fréquence d'une même idée, ce qui nous a permis d'identifier les grands thèmes exprimés par les participants et de mieux connaître leurs perceptions quant à l'école.

Nous croyons qu'une description approfondie du CEC saura faire un peu de lumière sur ce type d'école mis en œuvre par les gens de la communauté de Monteverde, ces écoles qu'on nomme communément alternatives. En plus de servir de document historique qui résume l'évolution du CEC, cette étude servira d'exemple pour les gens qui sont à la recherche de modèles d'écoles de ce genre. ■

L'éducation coopérative et ses effets sur la maturité vocationnelle

par *Tina Sirois*

Sommaire de la thèse de maîtrise ès arts en orientation de Tina Sirois. Cette thèse fut déposée en janvier 2002 à l'Université de Moncton.

Depuis longtemps, les jeunes vivent des difficultés dans leur cheminement vocationnel. Les recherches démontrent que l'exploration personnelle et professionnelle est une grande lacune chez les adolescents, ce qui se reflète dans leur niveau de maturité vocationnelle. Au cours des années, au Nouveau-Brunswick et ailleurs, le programme d'éducation coopérative fut graduellement implanté dans les écoles secondaires pour assister les élèves dans leur préparation à la carrière.

Cette étude avait pour objectif principal de vérifier l'effet du programme d'éducation coopérative de quatre écoles secondaires francophones du sud-est du Nouveau-Brunswick sur la maturité vocationnelle des élèves. En plus de cet objectif général, cette étude visait à vérifier si certaines variables modératrices comme le sexe, le rendement académique, la certitude du projet de fin d'études secondaires et

l'expérience de travail avaient un effet sur le niveau de maturité vocationnelle des élèves. L'apport du programme d'éducation coopérative à la certitude du choix de carrière et du projet de fin d'études secondaires des élèves fut aussi examiné. Finalement, cette recherche a vérifié le degré de relation entre les scores de maturité vocationnelle et l'atteinte des objectifs du programme d'éducation coopérative.

Le questionnaire sur l'éducation à la carrière (Gingras, 1990, adapté par Schofield, 1994) a été administré à un groupe expérimental (qui a participé au programme d'éducation coopérative) et un groupe témoin (qui n'a pas participé au programme) provenant de chacune des écoles à l'étude pour mesurer leur niveau de maturité vocationnelle. Il s'agissait d'un schème quasi-expérimental avec un pré-test et un post-test. Des analyses multivariées (MANOVA), des analyses

corrélationnelles et des analyses de régression multiple ont été utilisées pour vérifier les hypothèses de recherche.

Les résultats obtenus à partir des analyses menées pour vérifier les hypothèses ont permis de démontrer que la participation au programme d'éducation coopérative a suscité un effet positif et significatif sur les résultats de la maturité vocationnelle des élèves. De plus, aucune des variables modératrices à l'étude (sexe, rendement académique, certitude du projet de fin d'études secondaires, expérience de travail) n'a contribué à l'amélioration de la maturité vocationnelle des élèves. De son côté, le programme d'éducation coopérative a aussi exercé un effet positif et significatif sur la certitude du choix de carrière et la certitude du projet de fin d'études secondaires des élèves. Enfin,

(suite à la page 23)

L'éducation coopérative et ses effets sur la maturité vocationnelle

(suite de la page 23)

les résultats ont permis d'identifier une relation positive et significative entre l'atteinte des objectifs du programme d'éducation coopérative et le niveau de maturité vocationnelle.

Les résultats de cette recherche ont donc démontré l'importance d'instaurer le programme d'éducation

coopérative auprès d'une plus grande population d'élèves dans toutes les écoles secondaires du Nouveau-Brunswick. Ce programme semble être un excellent moyen de favoriser le développement de la maturité vocationnelle, lequel est primordial à l'adolescence, et d'assister les jeunes dans leur cheminement de carrière. ■

Nouvelle publication au CRDE

Actes du colloque pancanadien sur la recherche en éducation en milieu francophone minoritaire : bilan et perspectives sous la direction de Réal Allard

Ces actes ont été publiés en 2003 conjointement par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) et le CRDE. La version électronique est disponible à l'adresse : <http://www.acef.ca/publi/crde/index.html>. Une **copie papier** est disponible au coût de 26,75\$ (25,00 + 1,75\$ TPS). Veuillez faire votre demande auprès de Pauline Shea, CRDE, Université de Moncton, Moncton (N.-B.), E1A 3E9, téléphone (506) 858-4277, télécopieur (506) 863-2059, courriel : sheap@umoncton.ca (veuillez faire un mandat poste ou un chèque à l'ordre du CRDE).



info CRDE est une publication du Centre de recherche et de développement en éducation (CRDE).

info CRDE est distribué gratuitement dans les facultés, écoles et départements d'éducation des universités de langue française du Canada, dans les facultés et écoles de l'Université de Moncton, dans les écoles des districts scolaires francophones du Nouveau-Brunswick. Des copies sont également envoyées à de nombreuses associations, organisations et centres de recherche et de développement en éducation qui s'intéressent à l'éducation en milieu minoritaire francophone au Canada. Enfin, il est envoyé à plusieurs ministères et aux personnes qui en font la demande auprès du CRDE.

Réal Allard, directeur du CRDE
(allardr@umoncton.ca)

Carole Essiembre, agente de recherche et coordinatrice de ce numéro
(essiemc@umoncton.ca)

Pauline Shea, secrétaire et responsable de la mise en page
(sheap@umoncton.ca)

Pour communiquer avec le CRDE :

CRDE
Faculté des sciences de l'éducation
Université de Moncton
Moncton (N.-B.) E1A 3E9
Téléphone : (506) 858-4277
Télécopieur : (506) 863-2059
Courriel : crde@umoncton.ca

Dépôt légal à la bibliothèque nationale du Canada
ISSN 1480-6703

Imprimé sur du papier recyclé.